

FICHE DE POSTE COORDONNATEUR/TRICE DE LA CPTS Santé Sud Corrèze

IDENTIFICATION DU POSTE	
Intitulé du poste	COORDONNATEUR(TRICE) DE CPTS
Nature du poste	Administratif
Employeur	
Mission principale de la CPTS	La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Santé Sud Corrèze est une association loi 1901. Elle a pour but de favoriser les relations interprofessionnelles entre les acteurs de santé libéraux et institutionnels du territoire, permettre à la population un accès à des soins de qualité et de proximité par la mise en œuvre d'actions identifiées. Ces actions sont réalisées dans le cadre d'une contractualisation avec les autorités de santé (ARS et Assurance Maladie). Le territoire de la CPTS regroupe les communes de Brive-la-Gaillarde, La Chapelle-aux-Brocs, Chartrier-Ferrière, Chasteaux, Donzenac, Cosnac, Estivals, Dampniat, Lissac-sur-Couze, Nespouls, Malemort, Jugeals-Nazareth, Mansac, Saint-Cernin-de-Larche, Noailles, Larche, Saint-Pantaléon-de-Larche, Turenne, Sainte-Féréole et Ussac.
Positionnement hiérarchique	Sous la supervision hiérarchique du Président de la CPTS le-la coordonnateur(trice) de CPTS participe au développement de la CPTS et coordonne les activités. Il contribue à l'animation, la mise en œuvre et gestion administrative de la CPTS. Il est chargé de mettre en place les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre défini par le CA.
MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE	
Mission principale	A la prise de poste, la mission principale, consistera à rédiger le projet de santé en lien avec le Conseil d'Administration et les membres du bureau. Le-la coordonnateur(trice) de CPTS participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique territoriale de santé. Il supervise l'ensemble des activités et peut être amené à leur mise en œuvre en binôme avec un référent de projet. Il a sous sa responsabilité l'équipe opérationnelle, quand il y a lieu. Il œuvre en soutien au Président et au Bureau de la CPTS.
Missions et activités	Ce poste en CDD à mi temps (mission 1) peut évoluer en CDI à temps plein (missions 2, 3 et 4). Le/la coordonnateur(trice) animera les activités de la CPTS sur la base de son projet de santé. (Missions 2-3-4) <u>Mission 1 : Elaboration du projet de santé (CDD à mi temps)</u> - Définir comment articuler une vision partagée, un diagnostic et un plan d'action (Utilisation des diagnostic, formulation, organisation des objectifs et priorisation des actions, définition des étapes et des outils de gestion de projet, et démarche qualité) - Organiser et accompagner les groupes de travail dans l'élaboration des actions à mettre en œuvre au regard de chaque mission, déterminer les modalités de sa mise en œuvre - Faire connaître la CPTS aux professionnels de santé du territoire, à la population, et aux partenaires potentiels sanitaires, médico-sociaux, sociaux - Travailler en collaboration avec les organisations ressources, les collectivités locales et territoriales

	- Formaliser le document de projet de santé <u>Mission 2 : Appui à la Gouvernance de la CPTS</u> - Promouvoir la CPTS auprès des professionnels de santé, des structures et partenaires du territoire - Encourager les adhésions au projet CPTS et la structuration de l'exercice coordonné - Représenter la CPTS dans les instances institutionnelles, territoriales (CLS, DAC, GHT, inter-CPTS et autres) - Assurer l'interface avec l'Agence Régionale de Santé et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie dans le suivi de l'ACI - Participer à la construction du budget et en assurer le suivi - Gérer la répartition des financements, sous la responsabilité du CA et en lien avec l'expert-comptable - Assurer la gestion et le suivi des achats et des contrats de prestation - Assurer des reportings réguliers auprès du trésorier et du Président - Assurer la veille juridique et réglementaire <u>Mission 3 : Animer la vie associative de la CPTS</u> - Organiser les activités internes, les instances de la CPTS - Organiser et superviser la communication, les activités de marketing, les journées événementielles - Apporter un soutien à l'équipe et effectuer le suivi de l'ensemble des activités de la CPTS, les évaluer - Suivi de l'utilisation et gestion des outils numériques - Rédiger le rapport d'activité annuel de la CPTS - Positionner la CPTS dans une dynamique d'ouverture, réponse à appels à projets, développement de partenariats, recherche de financements et rédaction des documents ad hoc <u>Mission 4 : Mettre en œuvre le projet de santé de la CPTS</u> - animer et mettre en œuvre le projet de santé de la CPTS - organiser le lien collaboratif entre les acteurs de la CPTS - programmer, préparer et animer les groupes de travail en lien avec les membres du CA - organiser des réunions pour l'élaboration et le suivi des projets et des décisions prises - développer et organiser un réseau de partenaires - évaluer les actions (bilan quantitatif, qualitatif et financier) et assurer le suivi des indicateurs - Participer et soutenir l'organisation des actions pour chaque mission - Favoriser la dynamique pluriprofessionnelle - Vérifier la coordination des actions et la cohésion d'ensemble - Effectuer des reportings réguliers au Président, Bureau, CA.
COMPETENCES REQUISES POUR LE POSTE	
Les prérequis pour le poste	Les « savoirs » - Connaissance approfondie du système de santé, des politiques de santé publique et des acteurs en santé - Connaissance des enjeux et des problématiques des professionnels de santé libéraux - Connaissances en gestion de projet, administrative, financière, management et communication en vie associative

	Les « savoir-faire » - Capacités à manager des projets et équipes pluriprofessionnelles - Méthodologie et conduite de projet, capacités rédactionnelles - Capacités à construire et suivre un budget - Maîtrise des techniques de communication et de négociation - Maîtrise des outils bureautiques et informatiques Les « savoir-être » - Capacité d'écoute et relationnelle, dialogue, diplomatie - Capacité d'adaptation aux situations, à différents interlocuteurs - Capacité d'analyse et de synthèse, force de proposition - Sens du travail collaboratif et en partenariat - Rigueur, organisation, réactivité - Prise d'initiative et autonomie
Qualification requises	Licence professionnelle à Master 2 santé publique ou équivalent, et ou avec expériences professionnelles dans la coordination en santé.
CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE	
Particularités du poste, contrat, statut, lieu, mobilité	Déplacements sur l'ensemble du territoire de la CPTS, ainsi que tous déplacements hors territoire nécessitant la représentation officielle de la CPTS (remboursement des frais kilométriques). Permis B et véhicule personnel indispensables. Disponibilité en soirée afin d'animer les réunions de la CPTS (CA, groupe de travail et de gestion administrative avec les instances). Emploi dans un premier temps en télétravail avec une flexibilité des horaires. Ce poste en CDD à mi temps (mission 1) peut évoluer en CDI une fois le projet de santé financé. Salaire mensuel net pour un mi temps de 1 200 net €. En plus du salaire et en fonction de l'atteinte ou non des objectifs des primes peuvent être attribuées.
Candidature	Prise de poste souhaité : cet été selon disponibilité CV et lettre de motivation à l'attention de Madame la Présidente de la CPTS Santé Sud Corrèze à envoyer par courriel à l'adresse suivante : cpts.sante.sud.correze@gmail.com Date limite de dépôt des candidatures : 12 juin 2023